TRE MUNICIPALE



es Aultois.es au cœur des projets

Avril - Mai 2022

EDITO DU MAIRE

Je ne peux commencer mon propos sans avoir une pensée profonde pour le peuple ukrainien qui subit les actes meurtriers de Poutine et de ses alliés. Qui aurait pensé qu'un tel drame puisse avoir lieu en Europe à quelques heures d'avion de Paris au 21ème siècle? Nous devons solidarité à cette population civile qui souffre et je suis très heureux que notre proche territoire accueille 22 familles de réfugiés, dont 2 sur AULT.

Ce début d'année est rythmé par la clôture des comptes 2021 et la préparation budgétaire 2022. Les investissements 2021 sont d'un niveau très élevé : 2 251 000 € (3 264 000 € tous budgets confondus) qui correspondent au paiement du centre culturel, l'aménagement du centre-bourg, les chantiers d'assainissement, d'électricité, d'éclairage public et d'eau potable, mais aussi d'équipements techniques. Ce montant est financé par de l'autofinancement à hauteur de 593 000 € qui est d'un bon niveau puisqu'il représente 369 € par habitant contre 147 € pour la moyenne départementale, par des subventions pour 673 000 € et par des ressources propres sans avoir recours à un nouvel emprunt. Il parait évident que pour respecter les équilibres financiers, il conviendra d'emprunter en 2022.

En effet d'autres projets se profilent avec l'aménagement de la zone du Moulinet en co-partenariat, opérateur privé, syndicat mixte et commune.

Ault bouge, se projette dans l'avenir, et même si je suis conscient des nuisances découlant des travaux, je suis certain que le résultat sera à la hauteur des attentes de la population et de nos visiteurs.

Soyez assurés de notre entier investissement pour AULT.

Marcel LE MOIGNE

Requalification du centre- des plus petits dans le quartier Bellevue. bourg: un projet qui se concrétise. Et ca se voit!

« Waouhhh », « Super! », « Ça change, c'est beau », etc... vos commentaires sur les réseaux sociaux sont unanimes qui bordent les nouveaux aménagements. font part de votre satisfaction à la vue Autre secteur clé de la seconde tranche des transformations qui s'opèrent en de travaux, le front de mer est lui aussi

gueillit désormais d'un véritable parking, à même d'accueillir dans les meilleures sur le square des Bessaints, la rue Jaconditions résidants et visiteurs de pas- mart et l'esplanade du casino. A l'image sage dans notre ville. Bien sûr, les esprits chagrins ne manqueront pas de signaler une capacité d'accueil amoindrie par rapport à l'aire de stationnement antérieure. particulier, des sondages géotechniques Ne leur déplaise, les places perdues au au bas de la rue de Saint-Valery ont réprofit d'un cadre paysagé de qualité seront largement compensées par l'aménagement d'un nouveau parking, proposant quence, la section comprise entre la une quarantaine de places, juste en Grande-Rue et la rue des Fonts Bénits contre-haut dans la cour de l'ancienne est désormais interdite aux véhicules à

Le square Dalhausen, qui formait auparavant une sorte de goulet vers la rue d'Eu, offre désormais un espace plus ouvert dégageant une nouvelle perspective vers l'église Saint-Pierre. Une nouvelle struc- Camaïeu d'ocres des pavés de grès, ture de jeux pour les jeunes enfants de- touches végétales, les nouveaux aménavrait y être installée dans le courant de gements apportent de la couleur en l'automne. Ses volumes et matériaux se- centre-bourg. Celle-ci enrichit l'environt mieux accordés au nouvel environ- ronnement urbain en lui apportant du nement. Quant aux jeux qui ont été dé- rythme, de la lisibilité et surtout de la

Au pied de l'église, la place Foch n'est pas en reste, avec un superbe parvis mettant notre église en valeur. Et nul doute qu'avec les différents commerces, la vie locale trouvera très vite matière à s'approprier les terrasses étagées qui

en passe de faire peau neuve. Voirie, vé-La place du Général De Gaulle s'enor- gétalisation, pose du mobilier urbain, etc., les opérations avancent bon train de la Grande-Rue dont il a fallu retarder le pavage, les interventions programmées ont connu leur lot d'aléas... En vélé des désordres structurels au niveau des remblais de fondation; en consé-

Un village en couleurs... ...et en nature

montés, ils feront prochainement la joie gaieté. Sujet déjà évoqué lors d'un

-Les rendez-vous en AVRIL et MAI 2022 -

ANIMATIONS

l'A.S.J.A

Commémoration: 8 Mai commémoration de la victoire du 8 Mai 1945 à 11h au Monument aux Morts. Cérémonie suivie d'un vin d'honneur en 6 Mai - bibliothèque municipale - Lecture à Mairie.

printemps des arts au casino avec les Artistes par les parents d'élèves. Amateurs.

Bibliothèque municipale

Beffroi (suivie d'une lecture poètique à 18h et Municipale. concert 19/20h).

27 avril au casino Ault Environnement.

1er Mai - MARCHE GOURMANDE AVEC REPAS en faveur de l'UKRAINE, organisée par l'équipe municipale en partenariat

avec les associations : au casino, inscriptions Brocante: 8 mai Rue de Saint-Valéry organisée par obligatoires pour repas et marche au 06.85.57.39.82. Marche à 9h - repas servi à partir de 12h - Bénéfices reversés en faveur de l'UKRAINE.

voix haute.

Expositions : Du 14 au 18 avril au Casino 3ème 14 Mai - casino - soirée hypnose organisée

20 Mai - Fête des Voisins - cour Maison des Du 12 avril au 14 mai 2022 exposition aquarelles à la Associations organisée par la Dynamique

23 avril à 15 h Eglise St Pierre avec les Amis du 21 Mai - Casino - Concert de l'Harmonie

28 Mai - Casino Marche gourmande -Dynamique Aultoise.

INFOS PRATIQUES Distribution des sacs à déchets verts et ramassage

La distribution des sacs à raison de 10 par habitation a lieu maintenant tous les 15 jours les samedis de 10h à 12h en mairie à savoir : samedi 23 avril - samedi 7 mai - samedi 21

Le ramassage est effectué par le personnel communal tous les lundis. Les sacs sont à déposer le dimanche soir devant son domicile.

Ramassage des sacs jaunes de tri sélectif

Les sacs jaunes de tri sélectif doivent être déposés devant son domicile le mardi soir pour le ramassage par la communauté de communes les mercredis des semaines paires (mercredi 20 avril - mercredi 4 mai mercredi 18 mai...).

précédent bulletin municipal, l'association Ault tions pour la rénovation des façades » de notre Environnement, sous la houlette de Fabienne Chaptinel, Aultoise coloriste de formation, réfléchit activement à un « cahier de recommanda-

village. En proposant différentes palettes de couleurs aux particuliers qui souhaitent rénover leur bâti, ce document leur permettra de s'ins-

> crire dans la dynamique insufflée par la requalification du centre-ville.

De la même manière, la végétation devrait être réintroduite en ville. Le revêtement minéral est en effet bien trop présent dans le paysage urbain, au risque d'oublier que notre village est compatible avec le développement de la biodiversité. La nature doit pouvoir reprendre sa place dans le tissu bâti, afin de rétablir les équilibres

et permettre le développement des multiples formes de la vie lorsqu'il est possible de le faire. C'est pourquoi une réunion publique de concertation sera organisée avant l'été, afin de recueillir votre avis sur la question (possibilité de fleurir trottoirs et pieds de murs, par exemple).

Des maîtres responsables sur AULT!

La sécurité des personnes est venue tout récemment s'ajouter à la problématique des déjections canines.

En effet, un chien qui se promenait avec son maître, mais en liberté, s'est attaqué à un âne en pâture au Bois de Cise. Ce dernier souffrant de graves morsures a nécessité l'intervention d'un vétérinaire sur place. Considérant que cet incident aurait pu concerner une personne voire un enfant, la décision a été prise d'interdire la divagation des animaux domestiques. Par arrêté municipal, les propriétaires de chiens sont désormais tenus de garder leur animal en laisse sur l'ensemble du territoire y compris sur nos plages.

Quant aux crottes, encore trop présentes, elles entraîneront pour les maîtres des contrevenants à quatre pattes une amende de 38 euros.

Décisions municipales prises en mars

Le conseil municipal du 8 mars avait différents points à l'ordre du jour et Lors de la dernière réunion du 25 mars, le conseil municipal a arrêté les notamment la tarification des appartements touristiques de la résidence du Manoir. Les premiers appartements sont maintenant terminés et vont pouvoir être mis en location. En période estivale le tarif sera de 500 euros/ semaine pour une capacité d'accueil de 4 à 6 personnes.

Le conseil a statué également sur la gestion provisoire de l'Espace Culturel « Jacques Prévert ». Au regard des coûts de fonctionnement et d'entretien et dans l'attente de l'aboutissement du projet du Moulinet, il sera utilisé exclusivement par la commune qui se chargera d'y organiser des évènements et des représentations de façon ponctuelle.

comptes de l'année 2021 pour les différents budgets. Ils retracent les réalisations de l'année.

Le conseil a également décidé des subventions 2022 aux associations locales après examen attentif des dossiers en rappelant que les associations doivent être une force vive de la collectivité en participant aux différentes animations communales. Il a été tenu compte également des montants des autres subventions publiques attribuées dans le cadre de différents appels à projets dont peuvent bénéficier certaines associations et de l'intérêt local.

Parole d'opposition

Les beaux jours reviennent avec l'éclosion progressive des projets précédemment décidés pour le mieux vivre des Aultois et Aultoises. Ces investissements tant décriés autrefois font maintenant la gloire non méritée des élus. L'attrait pour notre commune a vu arriver beaucoup de nouveaux résidents secondaires et de commerces, souhaitons leurs toute la réussite qu'ils méritent. Espérons également que le projet sur le site du Moulinet du Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard présenté en réunion publique prenne forme et apporte des emplois à nos concitoyens.

Malheureusement, les comptes administratifs 2021 sont en grande partie déficitaires et les caisses se vident progressivement. Lors du prochain conseil sera voté le budget primitif de l'année 2022, il faudra être vigilant afin de ne pas renouveler la situation des décennies de dettes. Même si des subventions contribuent à la réalisation des travaux, il existe toujours une charge financière portée par la commune. Tous ces travaux auront un cout et il serait judicieux d'attendre la fin de l'aménagement du centre bourg avant d'en entreprendre d'autres comme l'aire de jeux à côté de l'école Simone Veil et l'aménagement de l'ancienne cour de l'école élémentaire. La force de l'équipe actuelle est la générosité dont la définition est la disposition à donner largement sans compter. Cette générosité ne doit pas être au détriment des habitants et de l'avenir d'Ault.

Laurent HOUBART et Charlotte LEROY

CONTACTS ET INFOS PRATIO

LA MAIRIE 27 bis grande rue Le Site Internet : www.ault.fr Facebook: Commune d'ault L'ACCUEIL: Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30-12h et 13h30-17h le vendredi 08h30-12h et 13h30-16h30 le samedi de 10h-12h Céline CHRISTOPHE Téléphone: 03 22 60 41 21 Mail: secretariat.accueil@ault.fr

LES SERVICES: ecrétariat Général - État civil et cimetière :

Nathalie PECQUERY Téléphone: 03 22 60 36 42 Mail: secretariat.general@ault.fr Comptabilité et gestion administrative des campings

Clément DUCHOSSOIS Téléphone: 03 22 60 36 40 Mail: comptabilite@ault.fr

Urbanisme:

Véronique PINCHON Téléphone: 03 22 60 36 43 Mail: urbanisme@ault.fr

Service élections :

François-Nicolas DEFACQUE Mail: serviceelections.ault@gmail.com

Ateliers Municipaux:

Daniel CHRISTOPHE Téléphone: 03 22 60 36 35 Mail: servicestechniques@ault.fr CCAS et affaires sociales : Candice PATOUX Téléphone: 03 22 60 36 48 Mail: ccas@ault.fr

Animation - Relations avec les associations -

Transport scolaire: Iulien NOUREUX Mail: j-noureaux@ault.fr

Bibliothèque Paul Éluard :

Odile CAILLET 17 avenue du Général Leclerc Téléphone: 03 22 60 52 21 Mail: bibliotheque@ault.fr

École Simone Veil :

Rue de Dalhausen Téléphone: 03 22 60 50 32

Mail: ecolematernelle-ault@wanadoo.fr

CONTACTER LES ÉLUS:

Marcel LE MOIGNE : le-maire@ault.fr

Urbanisme - Environnement : Laurent CHOLET: l-cholet@ault.fr

Administration Générale Plan Communal de Sauvegarde Affaires sociales - Cimetière : Florence LE MOIGNE : f-lemoigne@ault.fr

Développement Local - Tourisme - Culture : Alain NICQUET: a-nicquet@ault.fr

Éducation - Évènementiel :

Marie-Christine SAUZEAT: mc.sauzeat@netc.fr